


Extrait du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL du

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le 13 novembre 2025

ID : 035-213501380-20251113-D166_2025-BF

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	07/11/2025
Date d'Affichage	07/11/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	7
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUC, Mme Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

Mme Madeleine BARBELETTE

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUC

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

Mme Sylvie COUPE est nommée secrétaire de séance.

N°166-2025

Modification budgétaire n°5 - budget Commune

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, informe les membres du conseil municipal que les crédits inscrits au budget primitif sont insuffisants. Elle propose de modifier les crédits budgétaires des opérations en intégrant l'opération n°146 – Container semi-enterrés :

- Opération 120 - Ecole travaux d'équipement
- Opération 146 - Container semi-enterrés
- Article 1641 - Emprunt en-cours

Elle présente le tableau suivant pour réajuster les crédits insuffisants :

Dépenses Fonctionnement	Chapitre 66 – Charges financières Article 66111 – Intérêts réglés à l'échéance	+ 4 600.00 €
Dépenses Fonctionnement	Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante Article 6556 – Contributions aux organismes de regroupement	- 4 600.00 €

Dépenses Investissement	Opération 112 : RIPAME Article 2135 – Immobilisations corporelles en cours	- 3 300.00 €
	Opération 113 : Pôle Enfance Article 2135 – Immobilisations corporelles en cours	- 4 180.00 €
Dépenses Investissement	Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés Article 1641 – Emprunts en-cours	+ 3 300.00 €
	Opération 120 – Ecole Travaux d'équipement Article 2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	+ 1 480.00 €
	Article 2183 – Matériel informatique	+ 1 700.00 €
	Opération 146 – Container semi-enterrés Article 2128 – Autres agencements et aménagements	+ 1 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité, décide :

- **De VALIDER** la proposition de la décision modificative n°5 sur le budget Commune
- **De MODIFIER** l'affectation des crédits budgétaires comme présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
 Le registre dûment signé,
 Le Maire,

Certifié exécutoire, après transmission
 En Préfecture le
 Et publication le

